**TERMES DE RÉFÉRENCE**

**Deux expert·e·s pour l’élaboration d’une stratégie de plaidoyer nationale et régionale et l’animation des ateliers de plaidoyer pour une meilleure prise en charge des femmes survivantes de violence au Maroc et en Tunisie. La candidature peut se faire par un cabinet de consulting ou en consortium d’individus.**

**PRÉSENTATION DU PROJET**

Le projet « SaMMa – la voix/e de l’égalité » vise à promouvoir la culture de l’égalité et à lutter contre les violences basées sur le genre, au Maroc et en Tunisie, en agissant à la fois en soutien aux associations locales pour la prévention des violences et la protection et prise en charge des victimes, et en collaboration avec les médias pour influer sur les stéréotypes du genre qui favorisent les inégalités et les violences. Porté par une coalition de 5 organisations de la société civile, le projet appui des associations féministes jeunes, pour la plupart récemment créées et des médias alternatifs et indépendants, qui ciblent prioritairement les jeunesses, avec des approches innovantes alliant communication digitale et travail de terrain. Enfin, SaMMa s’appuie sur l’expertise des organisations partenaires qui travaillent en collaboration et dialogue avec les autorités nationales et locales pour favoriser un changement du cadre légal, des pratiques et des mentalités.

Dans la première phase du projet, un rapport a été élaboré sur les mécanismes de protection et de prise en charge disponibles pour les femmes survivantes de violences au Maroc et en Tunisie. Ce rapport, rédigé à la suite des ateliers de consultation et des entretiens avec des OSCs et des femmes survivantes de violence dans les pays concernés, comprend une analyse exhaustive des lois et des initiatives portées par la société civile. Il présente également un ensemble de recommandations qui serviront de base pour les ateliers de plaidoyer.

**OBJECTIVES ET DESCRIPTION DE LA MISSION**

**Durée de la mission :** 6 mois, de juillet à décembre 2024 - calendrier indicatif disponible ci-dessous.

**Objectif général :** Animer des ateliers de plaidoyer avec des acteurs impliqués dans la prise en charge des femmes survivante de violence afin d'élaborer une stratégie de plaidoyer répondant aux besoins identifiés dans le rapport réalisé durant la première phase du projet.

**Objectifs spécifiques :**

* Animer des ateliers de réflexion de 2 jours chacun au Maroc et en Tunisie (1 atelier dans chaque pays) en se basant sur les recommandations régionales et nationales afin d’élaborer une stratégie de plaidoyer permettant une meilleure prise en charge des survivantes :
* Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans la prise en charge des survivantes en plaidoyer.
* Élaborer des plans d’action nationaux en collaboration avec les acteurs impliqués dans la mise en place de la stratégie du plaidoyer.
* Mettre en place un calendrier de réunions de plaidoyer avec les institutions concernées pour concrétiser le plan d’action.
* Développer des partenariats avec les parties prenantes identifiées, y compris des associations féministes, les centres d’écoute et les ministres.

**Public cible :**

* Organisations de la société civile et mouvements féministes ;
* Centres d'hébergement et d’écoutes ;
* Autorités nationales et locales impliquées dans la protection et prise en charge des femmes survivantes de violence.

**METHODOLOGIE**

Cette activité s'inscrit dans la continuité des efforts de plaidoyer et de renforcement des acteurs pour une meilleure prise en charge des femmes survivantes de violence au niveau national, menés par les membres du consortium du projet SaMMa.

Les étapes de la mission se présenteront comme suit :

**1. Réunion de cadrage**

La réunion de cadrage permettra à l’équipe retenue pour la mission de discuter la portée de celle-ci avec les membres du consortium afin de mettre en place une stratégie de formation adaptée aux besoins du projet. La réunion permettra aux expert·e·s de prendre connaissance des résultats de l’étude réalisée dans la première année du projet et permettra aux experts d’initier la collaboration pour assurer l’aspect régional tout en restant flexible avec les éventuelles différences contextuelles.

Suite à la réunion du cadrage, les expert.es se coordonneront pour revoir le contenu de la formation pour les pays cibles concernés.

**2. Ateliers**

À la suite des différentes réunions de coordination entre l’expert·e principal·e, les formateurs.trices et les membres du consortium, 1 atelier de plaidoyer sera organisé dans chaque pays cibles du projet dans le but de renforcer les capacités des participant·e·s en matière de plaidoyer et de mettre en place un plan d’action en se basant sur les recommandations pré-identifiées pour organiser des réunions de plaidoyer avec les parties prenantes concernées.

**3. Consolidation et stratégie régionale**

Un rapport de synthèse sera produit à l'issue de chaque atelier de plaidoyer par le·la formateur·trice mettant en avant les résultats de l’atelier et la stratégie de plaidoyer national élaborée. L’expert·e principal·e compilera les stratégies créées au cours des ateliers dans les trois pays (y compris un troisième pays dans la région à identifier) pour développer une stratégie de plaidoyer régionale qui aborde les nuances et les différences selon le contexte de chaque pays. L’expert.e principal.e sera également chargé·e de proposer un plan de mentorat pour le suivi des réunions de plaidoyer planifiées dans les plans d’action pays élaborés durant les ateliers.

**Les responsabilités de l’expert·e principal·e:**

* Coordonner le travail avec les autres formateurs.trices suite à la réunion de cadrage;
* Animer l’atelier de plaidoyer dans l’un de pays d’intervention ;
* Élaborer un rapport de stratégie nationale de plaidoyer dans l’un de pays d’intervention ;
* Consolider les autres rapports pour élaborer la stratégie régionale ;
* Proposer un plan de mentoring pour le suivi des réunions de plaidoyer.

**Les responsabilités des formateurs·trices:**

* Participer à la réunion de cadrage et aux réunions de coordination avec l’expert·e principal·e;
* Animer un atelier de plaidoyer dans l’un de pays d’intervention ;
* Élaborer des rapports de stratégie nationale de plaidoyer pour les deux pays.

**Résultats attendus :**

* 3 ateliers de 2 jours seront organisés à destination de 60 participant.es au total (un atelier dans chaque pays cible, y compris un troisième pays à identifier ; 20 participants par atelier) ;
* 1 stratégie de plaidoyer nationale est élaborée par pays ;
* 1 stratégie de plaidoyer régionale est élaborée à partir des stratégies nationales ;
* 3 plans d’action développés durant les ateliers de plaidoyer incluant une planification d’au moins 8 réunions de plaidoyer à réaliser d’ici la fin du projet.

**Livrables :**

* Un rapport final de l'atelier au Maroc rédigé par le consultant·e en charge
* Un rapport final de l'atelier en Tunisie rédigé par le consultant·e en charge
* Une stratégie de plaidoyer régionale du projet rédigé par l’expert.e principal.e
* Un plan de mentoring des réunions de plaidoyer.

**CALENDRIER INDICATIF**

|  |  |
| --- | --- |
| **Diffusion des TDR**  | 19 juillet 2024 |
| **Date limite de réception des candidatures** | 7 août 2024 |
| **Sélection de l’expert·e et des formateurs·rices** | 15 août 2024 |
| **Réunion de cadrage** | 22 août 2024 |
| **Préparation des ateliers**  | 22 août 2024 - 30 septembre 2024 |
| **Organisation de l’atelier au Maroc** | Octobre - Novembre |
| **Organisation de l’atelier en Tunisie** | Octobre - Novembre |
| **Organisation de l’atelier dans un troisième pays à identifier** | Octobre - Novembre |
| **Organisation des réunions de plaidoyer avec les autorités dans chaque pays**  | Toute la durée du projet |
| **Soumission de la version provisoire de la stratégie** | Décembre 2024 |
| **Soumission de la version finale de la stratégie** | Janvier 2025 |

*Le calendrier ci-dessus est indicatif et pourra éventuellement être ajusté par l’équipe du projet en raison de modifications de la logique de l’activité ou de la disponibilité des fonds.*

**PROFILS RECHERCHES**

**L’expert·e principal·e :**

* Formation universitaire supérieure (minimum Bac+5) en sciences humaines et sociales, sciences économiques, sciences politiques, ou équivalent ;
* Expérience d’au moins 7 ans dans le domaine de genre, lutte contre les VBG et de renforcement des OSC, et les mécanismes de prise en charge des survivantes ;
* Une compréhension du contexte actuel du Maroc, Tunisie et la région concernant l’égalité du genre et la situation des femmes ;
* Expérience d’au moins 5 ans en plaidoyer nationale, internationale ou régionale (par ex. écriture de stratégies de plaidoyer, réunions de plaidoyer auprès des gouvernements ou aux Nations Unies) ;
* Une capacité de rédaction des rapports ;
* Expérience d’au moins 2 ans dans la conduite de formation et l’animation d’ateliers ;
* Expertise en gestion de projet et ressources humaines et capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles, y compris à distance ;
* Maîtrise des outils et des approches de mentorat, de suivi et évaluation.

**Les formateur·trices :**

* Formation universitaire supérieure (minimum Bac+5) en sciences humaines et sociales, sciences économiques, sciences politiques, ou équivalent ;
* Expérience d’au moins 5 ans dans le domaine de genre, lutte contre les VBG et de renforcement des OSC, et les mécanismes de prise en charge des survivantes ;
* Une compréhension du contexte actuel dans au moins 1 des pays cible (Maroc, Tunisie) concernant l’égalité du genre et la situation des femmes ;
* Expérience d’au moins 3 ans en plaidoyer nationale, internationale ou régionale (par ex. écriture de stratégies de plaidoyer, réunions de plaidoyer auprès des gouvernements ou aux nations unies) ;
* Expérience d’au moins 2 ans dans la conduite de formation et l’animation d’ateliers ;
* Capacités de travailler avec des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles, y compris à distance.

**MODALITÉS DU CONTRAT**

**Budget :**

* Les candidats seront sélectionnés en fonction de la qualité du dossier et du meilleur rapport qualité-prix.
* Merci de noter que les partenaires basés en Tunisie et au Maroc se chargeront des frais des ateliers organisés.
* 1200 € maximum pour les formateurs.trices
* 2000 € maximum pour l’expert.e principal.e

**Répartition des paiements :**

* 30% à la signature du contrat
* 30% après complétion des trois ateliers
* 40% après validation des livrables.

**Processus de sélection et évaluation des offres :**

Les offres seront évaluées au regard de l'expertise, de l'expérience et de la capacité des consultant·e·s à répondre aux besoins spécifiques du projet, et sur la base de l’offre financière. Un comité de sélection composé de représentants des partenaires sera chargé d'évaluer les offres et de sélectionner les consultants.

**POUR POSTULER**

La candidature peut se faire par un cabinet de consulting ou en consortium d’individus.

Les consultant·e·s interessé.e.s peuvent envoyer les éléments suivants :

* Une offre technique détaillant la méthodologie de mise en œuvre pour accomplir la mission
* Un chronogramme détaillé de l’intervention ;
* Une offre financière détaillant le taux journalier et l’enveloppe globale des honoraires des consultant·es ;
* Trois références professionnelles en lien avec l’objectif de la mission ;
* Des exemples de travaux similaires

Les propositions sont à adresser par email aux adresses suivantes : coalitionisrar@gmail.com et emunro@erim.ngo en précisant dans l’objet **« SAMMA - stratégie de plaidoyer nationale et régionale - pays »** avant le 14 aout 2024 à minuit.

Le projet SaMMa est co-financé par l’Agence Française de Développement (AFD).